RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 54A03526-8AE0-4E0E-9476-FDBC07EE1E4F

LIBERYO
Société par actions simplifiée au capital de 715.800 euros
Siège social : 34 Kergoat, 56270 PLOEMEUR
853 027 654 RCS LORIENT

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Bertrand CADU**
Demeurant à [redacted]
Propriétaire de CINQUANTE DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX HUIT actions en pleine propriété
Ci .....52.578 actions

- **Madame Yolaine CADU**
Demeurant à [redacted]
Propriétaire de DIX NEUF MILLE UNE actions en pleine propriété
Ci .....19.001 actions

- **La Société ITM ENTREPRISES**
Société par actions simplifiée au capital de 1.024.016 euros
Dont le siège social est à [redacted]
Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 722 064 102
Représentée par Monsieur Bertrand CADU
Propriétaire d'UNE action en pleine propriété
Ci .....1 action

Détenant ensemble 71.580 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée LIBERYO désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société LIBERYO et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents mis à leur disposition, les associés ont pris à l'unanimité les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Augmentation du capital social de 386.532 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions existantes,**
- **Autorisation à donner au Président de réaliser l'augmentation de capital dans les conditions fixées par la collectivité des associés,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.**

Paraphe

Paraphe

Docusign Envelope ID: 54A03526-8AE0-4E0E-9476-FDBC07EE1E4F

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide à l'unanimité d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 715.800 euros et divisé en 71.580 actions de 10 euros de nominal chacune, d'une somme de 386.532 euros pour le porter à 1.102.332 euros, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée à due concurrence sur la réserve intitulée " Autres réserves ", ressortant à la somme de 1.357.161 euros suite à l'affectation du résultat décidée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 5 juin 2025.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 71.580 actions existantes de 10 euros à 15,40 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés constate à l'unanimité la réalisation définitive, à compter de ce jour, de l'augmentation de capital susvisée et confère au Président tous pouvoirs à l'effet de pourvoir à l'exécution des décisions qui précèdent, notamment de modifier en conséquence les comptes des associés.

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence des décisions précédentes, décide à l'unanimité de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la manière suivante :

« ***ARTICLE 6 - APPORTS***

Il est ajouté le paragraphe suivant :

5. AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'un accord unanime des associés constaté dans un acte en date du 04.07.2025 *, le capital social a été augmenté d'une somme de 386.532, pour être porté à 1.102.332 euros, par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions à 15,40 euros.*

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

*Le capital social est fixé à la somme d'**UN MILLION CENT DEUX MILLE TROIS CENT TRENTE DEUX EUROS (1.102.332 €)**.*

Il est divisé en 71.580 actions de QUINZE EUROS ET QUARANTE CENTIMES (15,40 €) chacune, entièrement libérées. »

QUATRIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

***

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Un exemplaire signé de cet acte sera remis au Commissaire aux comptes.

Paraphe

Paraphe

Docusign Envelope ID: 54A03526-8AE0-4E0E-9476-FDBC07EE1E4F

INSTRUMENTUM

Les présentes ont été signées par voie électronique, via la plateforme de signature électronique DocuSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1367 et 1368 du Code Civil, les Parties reconnaissent qu'elles peuvent signer cet acte par voie électronique, y compris par l'apposition d'une signature électronique générée par la plateforme DocuSign et que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

Signé électroniquement selon le mode DocuSign

Le 04.07.2025

LES ASSOCIES

Monsieur Bertrand CADU

[redacted]

Madame Yolaine CADU

[redacted]

La Société ITM ENTREPRISES
Représentée par Monsieur Bertrand CADU

[redacted]